



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Place de la Brèche - Marché de maîtrise d'oeuvre avec l'équipe
mandatée par le cabinet Lancereau Meyniel**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040005

AMERU

**Place de la Brèche - Marché de maîtrise d'oeuvre avec l'équipe
mandatée par le cabinet Lancereau Meyniel**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal dans sa séance du 10 octobre 2003 a validé le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par le Studio Milou pour la réalisation de l'aménagement des principaux éléments de la place de la Brèche ainsi que le pilotage de l'opération. Il convient à présent de conclure le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par le cabinet Lancereau-Meyniel lauréate de la partie "basse" de la place de la Brèche, objet de la présente délibération. Ce contrat de maîtrise d'œuvre porte en particulier sur :

- l'aménagement de l'esplanade de la République,
- la réalisation du nouveau pôle transport

Dans le domaine infrastructure, le montant des travaux est estimé à 3,42 millions d'euros TTC ; la rémunération de la maîtrise d'œuvre est de 10,77 %, soit 368 394 euros TTC. Ce taux de rémunération comprend la mission de base et une mission EXE (dimensionnement précis des différents composants ainsi que des plans de synthèse pour assurer la cohérence spatiale des divers éléments).

Dans le domaine bâtiment, le montant des travaux est estimé à 492 273 d'euros TTC ; la rémunération de la maîtrise d'œuvre est de 13 %, soit 63 995 euros TTC.

Les travaux se dérouleront en deux phases : une première partie dès 2005 et la seconde partie en 2007 concomitamment et en concordance avec la mise en place du plan de circulation définitif et de la 2^{ème} tranche du parking.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par le cabinet Lancereau-Meyniel ayant pour objet la réalisation de l'aménagement des éléments du "bas de la Brèche".

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	29
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)